FSU-Finances

Élections des Commissions Administratives Paritaires Locales N°2 DES CONTROLEURS DES FINANCES PUBLIQUES de la DiSi Ile-de-France

Du 18 au 21 novembre 2019, les agents de la DiSi Ile-de-France vont élire leurs représentants.

Nos candidats

A. FONTELLIO	**M. ERRANDONEA**
C. RAVITCHANDIRANE	**JJ. SAINT UPERY**
O. GUIGON	**L. D'ARRIGO**
E. EDMOND	**L. GRIMALDI**
V. PHAM	**B. PROTCHE**

Les Commissions administratives Paritaires Locales (CAPL) statuent sur vos carrières :

Les affectations locales, les listes d'aptitude, les tableaux d'avancement et les recours relatifs aux entretiens d'évaluations.
Elles sont la garantie d'une gestion collective des personnels, un outil de défense individuelle et collective, de contrôle des décisions prises par l'administration (mutation, avancement, promotion, changement de grade, titularisation,...) pour éviter une gestion à la tête du client.

Au mouvement de mutation du 01 septembre 2019, l'affectation nationale : "Direction / RAN / Mission / Structure" fait place à l'affectation nationale "au département" dans 14 directions préfiguratrices avant la généralisation à toutes les directions en 2020.
A compter de cette date, les agents seront affectés au département, sans pouvoir préciser un secteur géographique ou un métier.

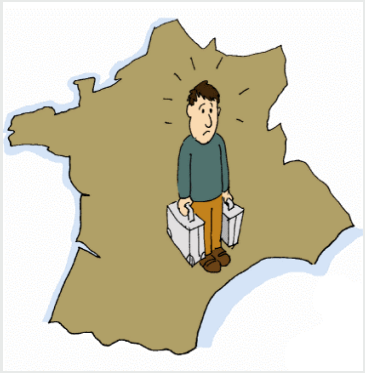

JE VOTE FSU Finances

FSU-Finances

Élections des Commissions Administratives Paritaires Locales N°2 DES CONTROLEURS DES FINANCES PUBLIQUES de la DiSi Ile-de-France

La **FSU-Finances** sera très attentive aux modalités d'application de cette réforme car les dérives et reculs en matière de droits des agents risquent de s'amplifier.
En effet, en octroyant les pleins pouvoirs aux directeurs départementaux, les règles et les pratiques, en matière de mutation, peuvent devenir hétérogènes en fonction des Directions.

Très concrètement, l'organisation de l'administration telle qu'on la connaît aujourd'hui est amenée à disparaître au plus tard en 2022 dans le cadre du nouveau réseau de proximité.
Plus généralement, la géographie des implantations revisitée aboutira à la fois à la mobilité forcée des personnels et à l'éloignement du service public des usagers.

La **FSU-Finances** vous soutient, et appelle chacun à prendre ses responsabilités et à dire non à notre précarité et à notre insécurité programmée.

Du 18 au 21 novembre 2019, les élections professionnelles détermineront vos représentants pour les quatre prochaines années cruciales pour la défense de notre statut.